



GROUPE DE TRAVAIL AÉROMARITIME
sous-groupe « fonctions transverses »
du 23 septembre 2021
DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le président,

Lors du GT Aéromaritime « Diagnostic » du 24 juin dernier, l'USD-FO appelait de ses vœux la tenue d'un GT dédié aux fonctions transverses afin que ces dernières – et derrière elles les collègues qui les assument au quotidien – ne soient pas les grandes oubliées de ce cycle de réflexions, qui, vous l'avez souligné, jette les bases de la garde-côtes des douanes de demain.

Vous avez accueilli cette demande avec bienveillance et nous vous en remercions vivement.

Nous connaissons votre attachement à l'idée d'une garde-côtes soudée, unie et solidaire : nous en voulons pour preuve l'habitude que vous avez d'affirmer que « nous sommes tous marins ».

Un bord, et vous le savez mieux que nous sans doute, ne peut fonctionner de manière nominale si l'un de ses marins est en difficulté. À l'instar d'un bord, la DNGCD ne saurait évoluer positivement sans l'implication – que vous savez grande – des agents qui, à l'État-major ou en SGCD, tiennent la barre de ces fonctions dites support ou transverses.

Elles sont historiquement les grandes oubliées de la DGDDI : nous comptons sur vous pour innover en la matière en leur donnant toute la place qu'elles méritent.

La réorganisation de l'État-major est une première réponse à cette nécessité, nous direz-vous. À toutes fins utiles, il devient urgent :

- de repenser l'organisation des SGCD et leur articulation avec l'État-major
- de rationaliser et harmoniser le fonctionnement des CODM
- de reconnaître la grande implication des personnels sur les fonctions support, sans oublier l'encadrement supérieur
- de concéder à ces personnels une indemnité à la hauteur des enjeux d'un SCN



Contacts : usd-fo-dngcd-le-havre@douane.finances.gouv.fr

www.fodouanes.fr - www.sncd.info

- de rectifier les iniquités dans le versement de la prime de responsabilité d'encadrement des secrétaires généraux
- de mettre en place un système de récupération d'heures juste afin que ces personnels ne voient pas leurs heures d'avance écrêtées au-delà des 12 heures d'avance
- de reconnaître la mobilisation des agents de certaines cellules (OGMN et cellule déplacement notamment) le soir et les week-ends
- d'œuvrer à la reconnaissance du travail des personnels par les promotions
- de mettre en place un programme de formation des personnels des fonctions support, conformément aux besoins exprimés
- de créer des parcours de carrière adaptés aux personnels des fonctions support de la DNGCD, sous peine de voir de précieuses compétences quitter ses rangs

Vous l'aurez compris, n'oubliez pas ceux sans qui l'opérationnel ne saurait être.
Faites de la DNGCD – et de ses fonctions support – une résidence attractive !

Monsieur le président, merci pour votre attention.



Contacts : usd-fo-dngcd-le-havre@douane.finances.gouv.fr

www.fodouanes.fr - www.sncd.info